

Professeure Anne Peters

Notice Biographique

Née à Berlin le 15 novembre 1964. Etudes à Wurtzbourg, Fribourg-en-Brigau et Lausanne (1984-1990). Premier et second examen d'Etat (équivalent à l'épreuve du barreau), Bade-Wurtemberg (1990, 1993). Assistante de recherche à la chaire de droit européen et de droit international public de l'université Albert Ludwig à Fribourg-en-Brigau (Allemagne) (1990-1993) et doctorat en droit (1994). *Master of Laws* (LL.M.), Harvard Law School, Cambridge, USA (1994-1995). Chercheuse à l'institut Walther Schücking de droit international (1995-2001) et thèse postdoctorale (« Habilitation » – forme d'agrégation) à l'université Christian-Albrecht à Kiel (2000). Professeure titulaire de la chaire de droit international public et de droit constitutionnel à l'université de Bâle (2001-2013). Doyenne (2004-2005) et directrice de recherche (2008-2013) à la faculté de droit de l'université de Bâle. Professeure invitée à Sciences Po, Paris (2009); à l'Université Panthéon-Assas, Paris (2014); à l'Université de Pékin (Beida) (2014); à l'Université Panthéon-Sorbonne, Paris (2015) et à l'Université de Michigan École de droit. Présidente de la Société Européenne de Droit International (2010-2012). Membre (suppléant) de la Commission de Venise (Commission européenne pour la démocratie par le droit) pour l'Allemagne (2011-2015). Membre du Conseil de droit international public du gouvernement fédéral allemand (depuis 2013). Directrice et membre scientifique à l'Institut Max Planck de droit public et de droit international comparé, professeure honoraire à l'université de Bâle (Suisse) (depuis 2013), à l'université de Heidelberg (depuis 2014) et à l'Université Libre de Berlin (depuis 2015).

Ses centres d'intérêts en recherche sont relatifs au droit international public (et notamment son histoire), au droit mondial des animaux, à la gouvernance mondiale, au constitutionalisme mondial ainsi qu'au statut juridique de l'individu en droit international.

Ses principales publications sont: *Jenseits der Menschenrechte: Die Rechtsstellung des Individuums im Völkerrecht* (Tübingen: Mohr Siebeck 2014); *Transparency in International Law* (Cambridge University Press 2013; éd., ensemble avec A. Bianchi); *The Oxford Handbook of the History of International Law* (Oxford: Oxford University Press 2012; éd., ensemble avec B. Fassbender); *Conflict of Interest in Global, Public and Corporate Governance* (Cambridge: Cambridge University Press 2012; éd., ensemble avec L. Handschin et D. Högger); *Europäische Menschenrechtskonvention: Mit rechtsvergleichenden Bezügen zum deutschen Grundgesetz* (München: C.H. Beck 2012, éd., ensemble avec T. Altwicker); *Völkerrecht: Allgemeiner Teil* (Zurich: Schulthess, 3^{ième} édition augmentée 2012); *The Constitutionalization of International Law* (Oxford: Oxford University Press, édition revue et augmentée 2011; éd., ensemble avec J. Klabbers et G. Ulfstein); *Non-state Actors as Standard Setters* (Cambridge: Cambridge University Press 2009; éd., ensemble avec L. Koechlin, T. Foerster et G. Fenner Zinkernagel); *Elemente einer Theorie der Verfassung Europas* (Berlin: Duncker & Humblot 2001); *Women, Quotas and Constitutions: A Comparative Study of Affirmative Action for Women in American, German, European Community and International Law* (Dordrecht/London/Boston: Kluwer Law International 1999); *Das Gebietsreferendum im Völkerrecht: Seine Bedeutung im Licht der Staatenpraxis nach 1989* (Baden-Baden: Nomos 1995).